



# TRANSHUMANCES DE LA PROVENCE AUX ALPES



1. Angèle Martin, troupeau Lemercier, coussouls du Nouveau Carton, Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône), mai 2018.
2. Stéphane Bornéat, troupeau Groupement pastoral du vallon des Jassines, vallon du Lauzanier, Parc national du Mercantour, Larche (Alpes-de-Haute-Provence), juillet 2016.

# TRANSHUMANCES, DE LA PROVENCE AUX ALPES

*La transhumance, du latin trans, « au-delà », et humus, « terre », désigne les déplacements saisonniers de grands troupeaux d'ovins, de bovins, de caprins et d'équins, sur des distances plus ou moins longues. En France, elle demeure une pratique très vivante dans les territoires montagnards et méditerranéens, où elle marque et conditionne, avec une grande diversité de formes, les relations entre les hommes, les animaux et les écosystèmes. Attestée depuis le XI<sup>e</sup> siècle, la transhumance entre la Provence et les Alpes joue toujours un rôle économique et social considérable. Chaque année, en effet, quelques 600 000 têtes de bétail estivent en montagne et 90 000 viennent hiverner depuis la montagne dans les départements littoraux, valorisant au total une superficie de plus de 850 000 ha.*



1

## SOMMAIRE

- p. 2 Transhumances, de la Provence aux Alpes
- p. 3 Une histoire millénaire et méditerranéenne
- p. 4 Drailles et carraires, les chemins de la transhumance
- p. 5 Transhumances estivales et hivernales, les mouvements des troupeaux
- p. 6 Des races rustiques adaptées aux terroirs
- p. 7 Viandes, fromages et laines, les produits issus des troupeaux transhumants
- p. 8 Bergers et bergères, des savoir-faire spécifiques
- p. 9 Des équipements indispensables pour les hommes et les troupeaux
- p. 10 Un acteur majeur de la biodiversité
- p. 11 Un élevage remis en cause ?
- p. 12 La Routo®, un itinéraire de randonnée sur les chemins de la transhumance
- p. 13 Vers une inscription des pratiques de la transhumance au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité
- p. 14 Les chiffres de la transhumance d'aujourd'hui



2



- 1. Transhumance estivale du troupeau de la famille Salabura, Bras d'Asse (Alpes-de-Haute-Provence), juin 2021.
- 2. Transhumance hivernale du troupeau de la famille Ravel, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), janvier 2022.



# UNE HISTOIRE MILLÉNAIRE ET MÉDITERRANÉENNE

*Liée à l'invention de l'élevage, il y a quelque 11 000 ans, dans les reliefs du croissant fertile au Proche-Orient, la pratique de la transhumance s'est vite généralisée tout autour de la MARE NOSTRUM, témoignant d'une prodigieuse continuité autant que d'une extraordinaire capacité d'ouverture à d'autres espaces, d'autres régions, d'autres hommes et d'autres nations. Où qu'ils se trouvent, éleveurs et bergers transhumants continuent toujours leur activité par-delà les frontières. Dans tous les pays méditerranéens, la transhumance forge des paysages pastoraux entre plaines, collines, plateaux et hautes montagnes.*

■ Depuis des millénaires, les éleveurs ont su profiter des décalages de la pousse de l'herbe avec l'altitude pour suivre un « éternel printemps » avec leurs troupeaux. Il s'agissait aussi d'éloigner les bêtes des cultures à l'approche des moissons et des récoltes. Dans ces sociétés pastorales, laine, cuir, lait, viande et fumier avaient une importance économique considérable pour les communautés villageoises entre lesquelles la mobilité des troupeaux établissait de nombreux liens.

■ L'élevage transhumant avait en conséquence une place tout autant considérable dans la culture de ces sociétés, comme en témoigne la naissance en leur sein des trois religions « pastorales » du Livre. Participant d'un fonds identitaire commun, la transhumance demeure, entre chacun des peuples de la Méditerranée et au-delà des conflits et des différences, un lien entre les peuples, les religions et les cultures.

## LA GRANDE TRANSHUMANCE OVINE, UNE PRATIQUE MÉDITERRANÉENNE D'ÉLEVAGE



1. Troupeau bovin de race avilalien d'Alonso Álvarez de Toledo en transhumance sur la Cañada Real Leonesa Occidental, Sierra de Gredos, Puerto del Pico, Avila, Espagne, juin 1994.
2. Troupeau bovin de race podolica de la famille Colantuono en transhumance sur les tratuzzi, Santa Maria della Neve, Campobasso, Molise, Italie, mai 2018.
3. Lule Bikaj Koprriht, traite en alpages, Kelmend, Albanie, août 2019.
4. Distribution du sel au troupeau, monts Făgăra, Carpates, Roumanie, août 2019.



*La transhumance,  
une économie,  
des paysages,  
un patrimoine*



# DRAILLES ET CARRAIRES, LES CHEMINS DE LA TRANSHUMANCE

La grande transhumance ovine fait partie du patrimoine provençal. Historiquement, elle a tracé son propre réseau routier, les drailles ou carraires, voies de communication entre la Basse Provence et les montagnes alpines. Ces anciennes voies ont pour la plupart disparu. De petites portions sont toutefois encore empruntées par les quelques troupeaux qui, depuis le Var, les Alpes-Maritimes ou les Alpes-de-Haute-Provence gagnent à pied les proches vallées du Verdon, de l'Ubaye, du Var, de la Vésubie ou de la Tinée.

■ Le déplacement de dizaines de milliers de têtes, nécessita, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, une organisation et des aménagements nouveaux. L'obligation de respecter « moissons, prés et défens » et d'éviter de perturber la circulation des hommes et des produits, entraîna la création de chemins dédiés à la transhumance, les *drailles* ou *carraires*, larges de 50 à 100 mètres. Évitant autant que possible les zones cultivées, les drailles traversaient les plateaux et suivaient volontiers les lignes de crêtes. Mais les possibilités de passage étant souvent limitées, des compensations se négociaient avec les riverains avec qui nombreux étaient les conflits, comme le « droit de pulvérisage », taxe perçue par les communes ou les propriétaires pour compenser les dégâts faits par la poussière soulevée par les troupeaux !

■ Les bergers qui transhument encore à pied de nos jours empruntent les routes peu fréquentées de l'arrière-pays, les chemins et les portions de drailles qui subsistent, sur 100 à 200 kilomètres, durant cinq à dix jours. Cette transhumance est réglementée, le troupeau doit être précédé et suivi de véhicules équipés de gyrophares et les bergers, leurs familles et les accompagnants doivent porter des gilets fluorescents. Aussi contraignante soit-elle, la transhumance à pied permet encore aux éleveurs d'économiser le coût du transport, d'habituer progressivement les bêtes à l'altitude, mais aussi de perpétuer une pratique ancestrale.

## LES ANCIENNES DRAILLES, DE LA PROVENCE AUX ALPES



1. Carraire des troupeaux d'Arles, domaine du Merle, Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), avril 2013.
2. Pierre relevée, carraire des troupeaux d'Arles, Eguilles (Bouches-du-Rhône), octobre 2013.
3. Fontaine des Neufs Canons, cours Mirabeau, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), mars 2014.
4. Transhumance à pied du troupeau de la famille Salabura, Parc naturel régional du Verdon, Valensole (Alpes-de-Haute-Provence), juin 2021.
5. Transhumance à pied du troupeau de la famille Girard, vallée de l'Ubaye, Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence), juin 2020.



# TRANSHUMANCES ESTIVALES ET HIVERNALES, LES MOUVEMENTS DES TROUPEAUX

*La grande transhumance ovine estivale relie à longue distance les basses plaines provençales du littoral méditerranéen aux Alpes. C'est la plus fréquente. Elle permet de pallier la sécheresse de l'été où l'herbe jaunit et devient rare à basse altitude. Dès le mois de juin, les troupeaux sont conduits dans les montagnes les plus proches, où l'herbe renaît dès la fonte des neiges. Ils en reviennent entre septembre et novembre, avant que la neige ne les couvre de nouveau. Jugé gênant pour la circulation automobile, l'acheminement des troupeaux bascula largement vers le train au début du XX<sup>e</sup> siècle, permettant d'aller jusque dans les alpages de la Haute-Savoie. C'est ensuite le camion qui a pris le relais depuis les années 1950.*

■ L'estive locale désigne la montée, sur des alpages de proximité, des troupeaux des communes de montagne ou des zones de piémonts. La transhumance hivernale est pratiquée par les troupeaux des exploitations montagnardes qui viennent passer l'hiver dans les plaines ou massifs forestiers littoraux de Basse Provence, et participent ainsi à la prévention des risques d'incendie. Elle concerne principalement les ovins, mais également des bovins en provenance notamment des Alpes du Nord.

■ Certains éleveurs se déplacent quasiment toute l'année ! Disposant de peu de terres, d'équipements et de bâtiments, ils multiplient les déplacements avec leur troupeau en négociant des places de pâturage. On les appelle les herbassiers. Cette pratique « nomade » est observée en Provence dès l'Antiquité. Particulièrement économe et adaptable, elle revêt une grande valeur patrimoniale mais connaît des difficultés face aux contraintes règlementaires qui se durcissent.



2. Troupeau GAEC Ferrand, estive locale, vallon du Laverq, Méolans-Rével (Alpes-de-Haute-Provence), juillet 2015.

5. Daniel Vallat, transhumance hivernale, Parc départemental de la Grande Corniche, Eze (Alpes-Maritimes), mai 2013.

1. Chargement des bétailières, vallée de l'Ubaye, Larche (Alpes-de-Haute-Provence), septembre 2021.
2. Jean-Pierre Benoit, alpage du Camps des Fourches, Parc national du Mercantour, Saint-Etienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes), août 2017.
3. Guillaume Constant, alpage de Méry, Le Reposoir, chaîne des Aravis (Haute-Savoie), août 2007.



# DES RACES RUSTIQUES ADAPTÉES AUX TERROIRS

*Les races ovines élevées par les transhumants ainsi que les races caprines, asines et canines qu'ils associent à leurs élevages, sont issues d'une longue et patiente sélection. Les troupeaux ovins sont composés de races rustiques : mérinos d'Arles, préalpes du sud, mourérous. Les éleveurs n'ont ainsi cessé depuis des siècles de sélectionner les animaux de leurs troupeaux pour produire de la laine, du fromage ou de la viande, et entretenir leurs aptitudes à la transhumance. Les races qu'ils élèvent sont résistantes à la marche, aptes à se satisfaire de végétations diverses et grégaires, ce qui facilite le travail du berger.*

■ Éleveurs et bergers transhumants ont associé à leurs ovins plusieurs autres races pour la conduite de leur élevage. La race caprine du Rove, originaire des collines de Marseille, fournit longtemps d'excellents boucs conducteurs et ses chèvres, un lait gras dont les bergers faisaient un délicieux fromage. Elle est toujours aussi présente dans les troupeaux transhumants, où elle est appréciée en tant que meneuse et débroussailleuse. L'âne de Provence, frugal et opiniâtre, reste indispensable pour porter toutes les charges, même si l'hélicoptère prend le relais aujourd'hui.

■ Le chien de Crau, infatigable, aide le berger à conduire le troupeau et ramène la brebis égarée. Le chien de protection provençal, le dogou, a pour sa part totalement disparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en même temps que les loups. Avec le retour de ces prédateurs, ce sont des races originaires des Pyrénées (patou), des Abruzzes ou de l'Anatolie qui sont mises à profit pour défendre les troupeaux.



1

1. Bélier mérinos d'Arles, domaine du Merle, Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), février 2017.

2. Chèvres de la race caprine du Rove, troupeau famille Benoit, alpage de la Bonette, Parc national du Mercantour, Saint-Dalmas-de-Selve (Alpes-Maritimes), août 2017.



2

3. Brebis mourérous, vallon du Lauzanier, Parc national du Mercantour, Larche (Alpes-de-Haute-Provence), septembre 2017.

4. Brebis préalpes, alpages du Malrif, Parc naturel régional du Queyras, Abriès (Hautes-Alpes), juillet 2009.

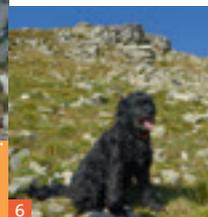
5. Anes de Provence conduits par Lionel Escoffier, alpage de Mouriès, Colmars-les-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence), juillet 2007.

6. Chien de Crau, alpage de la Bonette, Parc national du Mercantour, Saint-Dalmas-le-Selve (Alpes-Maritimes), août 2017.

7. Flocat (ovin conducteur du troupeau), route du Lauzanier, Larche (Alpes-de-Haute-Provence), juin 2010.



5



6



3



4



7



# VIANDES, FROMAGES ET LAINES, LES PRODUITS DES TROUPEAUX TRANSHUMANTS

*Étaient conduits en transhumance, autrefois, les brebis et les mâles castrés de 2-3 ans, les moutons, dont l'élevage produisait principalement de la laine et du fumier. Mais depuis un siècle, l'élevage ovin s'est spécialisé pour produire de la viande. Pour répondre aux demandes des consommateurs d'aujourd'hui en matière de goût et de traçabilité, les produits ont été diversifiés. De nombreux éleveurs ont fait le choix de produire des agneaux finis en bergerie sous l'Indication Géographique Protégée « Agneau de Sisteron ». L'élevage traditionnel de tardons, montés en alpage, donne une viande savoureuse et alimente notamment les circuits courts : vente directe, valorisation à la ferme. La viande issue d'ovins transhumants est de très bonne texture, avec un excellent équilibre muscle/gras et une saveur exquise.*



1. Tomes de la Vésubie, vacherie du Boréon, Saint-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes), septembre 2013.

2. Tardons en alpages avec leurs mères, troupeau Barbaroux, vallée de Chasse, Villars-Colmars (Alpes-de-Haute-Provence), juillet 2013.

3. Fête de l'Agneau de Sisteron, Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence), mai 2007.

4. Production d'agneaux de Sisteron IGP, Mane (Alpes-de-Haute-Provence), novembre 2012.

5. Toison mérinos d'Arles, domaine du Merle, Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), avril 2014.

6. Chantier de tonte, domaine du Merle, Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), avril 2013.



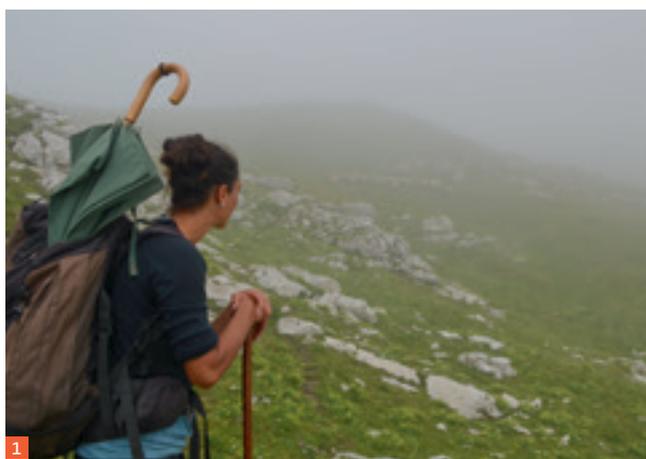
# BERGERS ET BERGÈRES, DES SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUES

*De tous temps et toujours aujourd'hui, les troupeaux transhumants provençaux sont gardés par un berger en alpage. Nombreux aussi sont les bergers qui gardent les troupeaux en hiver, en plaine comme en colline. En alpage comme en colline, le pastre guide, oriente, encourage, conforte le pâturage des brebis afin qu'elles trouvent jour après jour leur alimentation dans des reliefs complexes et des végétations hétérogènes. Il s'agit là de savoirs subtils étayés par la compréhension fine du comportement animal. Le berger est aussi l'infirmier du troupeau. Il soigne les éclopées et, au contact permanent de ses bêtes, prévient les maladies. Aujourd'hui, de plus en plus nombreuses sont les tâches dévolues au berger : il devient le protecteur de son troupeau face aux loups, le médiateur de son espace face aux touristes, le gestionnaire de la biodiversité face aux instances de protection de la nature...*

1. Alpages de La Rama, Agnières-en-Dévoluy (Hautes-Alpes), août 2014.
2. Soins en alpages, Jean-Dominique Guyonneau, col des Champs, Parc national du Mercantour, Entraunes (Alpes-Maritimes), août 2013.
3. Alexis Belmont, alpages du Col Agnel, Parc naturel régional du Queyras, Molines-en-Queyras (Hautes-Alpes), août 2014.
4. L'Institut Agro Montpellier, Domaine et Centre de formation du Merle, Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), novembre 2019.
5. Distribution du sel sur l'alpage, Stéphane Bornéat, vallon du Lauzanier, Parc national du Mercantour, Larche (Alpes-de-Haute-Provence), juillet 2016.
6. Pose des filets mobiles, Raymond Hustache, alpages du Rif Tort, Parc national des Ecrins, Besse-en-Oisans (Isère), août 2013.
7. Guillaume Constant, alpages de Méry, Le Reposoir, chaîne des Aravis (Haute-Savoie), juillet 2007.

■ Afin de faciliter l'apprentissage de ces multiples savoir-faire, une formation de bergers salariés est dispensée depuis 1931 sur le Domaine du Merle (commune de Salon-de-Provence). La formation, d'une année, comprend des enseignements théoriques alternant avec des stages pratiques dans les élevages de la région. Les élèves-bergères, depuis une dizaine d'années, y sont de plus en plus nombreuses.

■ Dans plusieurs départements, des conventions collectives permettent de consolider la relation entre éleveurs, employeurs et bergers salariés. C'est également un métier où les risques sont toujours présents, dans des reliefs difficiles, qu'il pleuve, vente ou neige. Aussi les éléments de « confort » basiques de vie et de communication sont-ils une exigence première de sécurité et de dignité, non une option et encore moins un luxe.



# DES ÉQUIPEMENTS INDISPENSABLES POUR LES HOMMES ET LES TROUPEAUX

*De nombreux investissements ont été réalisés sur les alpages comme dans les parcours méditerranéens pour loger le berger, faciliter son travail, ainsi que pour abreuver les animaux. Des cabanes sont construites ou rénovées, proposant une alimentation en eau potable, un espace toilette et sanitaire, un poêle pour se chauffer, une source d'énergie, souvent solaire, pour s'éclairer, conserver les aliments, recharger un téléphone portable. Des points d'eau sont implantés pour l'abreuvement des troupeaux, toujours plus nécessaires face au changement climatique : captage et conduite de l'eau vers des abreuvoirs, impluvium ou citerne pastorale alimentés par gravité. Des équipements plus légers permettent également de trier et soigner les animaux.*

■ L'hélicoptère monte les charges lourdes aux cabanes non accessibles par voie carrossable, ce qui est le cas le plus fréquent. Ces investissements répondent aux attentes contemporaines en termes de conditions de vie et de travail et sont indispensables à la pérennité du métier du berger, lequel doit pouvoir vivre en famille.

■ Comme ils l'ont toujours fait, les éleveurs s'organisent collectivement en alpages. Depuis l'adoption de la Loi Montagne en 1972, la constitution de Groupements pastoraux est encouragée. Nombre d'entre eux permettent aujourd'hui de mettre en œuvre ces équipements, avec le soutien financier des pouvoirs publics. L'organisation collective des éleveurs permet aussi de mutualiser l'embauche de bergers dans le cadre de conventions collectives.



1. Opération d'hélicoptère, gorges du Bachelard, Uvernet-Fours (Alpes-de-Haute-Provence), juin 2018.
2. Cabane de Chabaud, vallée de Chasse, Villars-Colmars (Alpes-de-Haute-Provence), août 2019.
3. Quentin Serre, pose de clôtures mobiles, vallon du Lauzanier, Larche (Alpes-de-Haute-Provence), juillet 2007.
4. Impluvium, alpages de Courchons, Parc naturel régional du Verdon, Saint-André-les-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence), 2012.
5. Parc de nuit, alpages de La Rama, Agnières-en-Dévoluy (Hautes-Alpes), août 2014.
6. Comptage et tri du troupeau en fin d'estive, Groupement pastoral de Mouriès, Colmars-les-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence), septembre 2016.
7. Frédéric Chaillan, tri du troupeau, alpages de la Foux d'Allos (Alpes-de-Haute-Provence), août 2017.



# UN ACTEUR MAJEUR DE LA BIODIVERSITÉ

*Attentifs à la préservation des potentialités pastorales des espaces qu'ils utilisent, éleveurs et bergers transhumants mettent en œuvre des pratiques extensives de pâturage d'autant plus respectueuses de l'environnement qu'elles ont très largement contribué à les façonner. Aucune autre pratique n'est susceptible d'entretenir à si faible coût de telles étendues et d'y maintenir une aussi riche biodiversité. Les espaces naturels à vocation pastorale, façonnés par le pâturage des troupeaux, occupent des superficies considérables dans les Alpes et la Provence, depuis les massifs forestiers ou la steppe de Crau de la zone littorale, jusqu'aux alpages des hautes vallées, en passant par les landes et garrigues du moyen pays.*



1



2



3

1. Coussouls du Petit Carton, troupeau de la famille Roux, Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône), mai 2015.
2. Pare-feu de Patapan, troupeau de la famille Mistral, Ramatuelle (Var), mai 2013.
3. Troupeau du GAEC du Mourre Nègre, Parc naturel régional du Luberon, Castellet (Vaucluse), juin 2013.
4. Troupeau du Groupement pastoral du Rif Tort, Parc national des Ecrins, Besse-en-Oisans (Isère), août 2013.



4



*La transhumance,  
une économie,  
des paysages,  
un patrimoine*

# UN ÉLEVAGE REMIS EN CAUSE ?

*Le développement de meutes de loups, de plus en plus nombreuses en montagne, dans les piémonts préalpins, mais aussi dans les collines de Basse Provence, menace l'élevage pastoral des brebis et des chèvres. Dans les Alpes et en Provence, plus de 10 000 animaux d'élevage sont tués par suite d'attaques de loups chaque année. Pourtant, avec près de 5 000 chiens de protection au travail et des filets électrifiés, les éleveurs mobilisent massivement des moyens de protection. Mais ils se révèlent de moins en moins efficaces face à des loups de plus en plus audacieux, nécessitant l'autorisation des tirs de défense, qui se généralisent aujourd'hui comme un moyen de protection à part entière.*



1. Chiens de protection et filet électrifié, alpages du Malrif, Parc naturel régional du Queyras, Abriès (Hautes-Alpes), août 2008.

■ L'augmentation du temps de travail, le stress, les pertes de revenu, découragent les éleveurs qui sont de surcroît mis en cause par les défenseurs du loup. La situation est tellement dégradée dans les Alpes méridionales et la détresse des éleveurs atteint un tel niveau, que c'est la capacité de survie de l'élevage qui est en jeu sur les grands espaces naturels de la région.

■ Cette détresse s'inscrit dans un contexte général de remise en cause de la consommation de viande et de l'élevage d'animaux. Mais il convient de ne pas confondre élevage intensif et extensif ! L'élevage transhumant et pastoral, respectueux de la condition animale et de la nature, attentif aux relations de l'homme et de l'animal, peu dépendant des ressources fossiles, devrait être considéré comme une solution et non un problème face aux crises du changement climatique et de la biodiversité.



2. Lionel Escoffier, Mas de la Tapie, Aureille (Bouches-du-Rhône), octobre 2009.

3. Valérie Vreven, alpages de Terres Pleines, Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence), juillet 2009.

4. Julien Vallet, Col d'Izoard, Cervières (Hautes-Alpes), juillet 2017.

5. Aurélien Chabot, Mas de la Tapie, Aureille (Bouches-du-Rhône), octobre 2007.

6. Stéphane Bornéat, vallon du Lauzanier, Parc national du Mercantour, Larche (Alpes-de-Haute-Provence), septembre 2008.



3



4



5



6



# LA ROUTO<sup>®</sup>, UN ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE SUR LES CHEMINS DE LA TRANSHUMANANCE



Afin de valoriser l'ensemble des dimensions de la transhumance, un ambitieux projet d'itinéraire agritouristique est mis en œuvre par la Maison de la transhumance et l'Unione Montana Valle Stura (Piémont italien), accompagnés de nombreux partenaires de part et d'autre du Col de Larche. La Rou<sup>to</sup>, itinéraire de randonnée d'environ 540 km, relie ainsi les plaines de Camargue et de Crau à la vallée de la Stura, permettant de découvrir les différentes dimensions de l'élevage transhumant : agricole, gastronomique, artisanale, environnementale et patrimoniale. Cet itinéraire, qui s'appuie sur les anciennes drailles de transhumance, a été agréé sentier de Grande Randonnée en juin 2020 et porte le nom de GR<sup>®</sup>69 La Rou<sup>to</sup>.

■ À partir de juin 2022, les marcheurs pourront ainsi parcourir les anciennes drailles de transhumance dont subsistent les traces, découvrir les bornes et fontaines qui y ont été aménagées, les paysages pastoraux emblématiques, la toponymie liée à l'activité pastorale, déguster les produits issus de l'élevage pastoral italiens et français, mais également découvrir la culture pastorale dans les musées et écomusées.

■ L'itinéraire s'appuie également sur les nombreuses foires ovines, salons agricoles, fêtes de la transhumance organisées dans les communes traversées depuis la plaine de Crau jusqu'à la vallée de la Stura. Une place importante est donnée à la médiation et au partage de l'espace entre la pratique de la randonnée et les activités pastorales, en particulier concernant la présence dans les troupeaux des chiens de protection. Une gamme complète de vêtements de pleine nature en laine mérinos d'Arles, fabriquée en France, est commercialisée sous la marque La Rou<sup>to</sup>.



- Bergerie de la Romanière, Parc naturel régional des Alpilles, Eyguières (Bouches-du-Rhône), novembre 2017.
- Domaine du Merle, plaine de Crau, Salon de Provence (Bouches-du-Rhône).
- Ecomuseo della Pastorizia, vallée de la Stura, Pietraporzio (Piémont, Italie), juillet 2016.
- La Rou<sup>to</sup> avec des ânes, carraire arlésienne, Saint-Marc-Jaumegarde (Bouches-du-Rhône), mai 2018.
- Col de Séolane, Méolans-Rével (Alpes-de-Haute-Provence), juillet 2021.
- Lac du Roburent, vallée de la Stura, Argentera (Piémont, Italie), juillet 2012.



# VERS UNE INSCRIPTION DE LA TRANSHUMANCE AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

*Héritage du passé, l'élevage ovin transhumant de Provence et des Alpes possède de nombreux atouts à faire valoir pour l'avenir. Basé depuis des millénaires sur les cycles naturels de l'herbe et la rusticité des brebis, il rencontre désormais les attentes de la société reconnues par les dernières lois d'orientation agricoles : produits naturels et de qualité comme la viande, le fromage et la laine, pratiques respectueuses de l'environnement, maintien du tissu rural en Basse Provence comme en montagne, création d'emploi de bergers, patrimoine paysager et naturel. Apte à préserver les conditions d'un rapport équilibré entre pratiques productives humaines et milieu naturel, l'élevage ovin transhumant conduit par les bergers satisfait des exigences de tous ordres, alimentaire, sociale, environnementale, culturelle.*

■ La transhumance a été inscrite en juin 2020 à l'inventaire français du Patrimoine culturel immatériel. Elle pourrait être reconnue au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité en 2023. Par ce classement, la France associée à l'Espagne, la Roumanie, la Croatie, l'Albanie, Andorre et le Luxembourg rejoindrait alors, l'Italie, la Grèce et l'Autriche, qui ont déjà obtenu cette inscription en décembre 2019.

■ Un Plan de sauvegarde et de valorisation de la transhumance, partagé par l'ensemble des acteurs concernés, permettra de favoriser la transmission des savoir-faire, l'accompagnement de l'évolution de la pratique, la valorisation des produits issus des troupeaux transhumants, ainsi que la mise en œuvre d'outils et d'actions de promotion, de vulgarisation et de médiation.



7

6

1. Redons (sonnailles) de transhumance, Beuil (Alpes-Maritimes), juin 1995.
2. Fête de la transhumance, Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), juin 2014.
3. Foire de la Saint-Michel, Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence), septembre 2014.
4. Journée en alpages, Col d'Allos (Alpes-de-Haute-Provence), août 2017.
5. Bergerie de la Favouillanne, Parc naturel régional de Camargue, Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône), novembre 2006.
6. Gravure de berger, coussouls du Nouveau Carton, Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau (Bouches-du-Rhône), mai 2018.
7. Cabane et parc de Clai, Parc national du Mercantour, Saint-Etienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes), août 2011.



# TRANSHUMANANCES OVINES ESTIVALES 2021



NOMBRE D'OVINS TOTAL								
Département de départ	Département de destination							
	04	05	06	26	38	73	74	84
04	124 911	14 900	12 867	3 580	4 990	5 270	1 458	1 200
05	10 486	129 392	130	881	10 978	3 394		
06	1 600		36 970					
07	231	236						
13	28 105	23 954	7 029	1 550	31 764	61 641	430	
26		1 456	250					
30	200	4 178	650					
34	430	240	493					
83	19 224	3 990	20 965		1 238	420		
84	11 632	4 758	2 085	4 168	3 610	6 651	1 300	1 075

Données FRGDS/DRAAF PACA - 2021

# LES CHIFFRES DE LA TRANSHUMANCE D'AUJOURD'HUI

## Transhumances estivales ovines (données FRGDS/DRAAF PACA – 2021)

Département de départ	13	83	84	04	05	06	07	26	30	34	Total
Nombre d'ovins	154 473	45 837	35 279	169 176	155 261	38 570	467	1 706	5 028	1 163	606 960

Département d'accueil	04	05	06	84	26	38	73	74	Total
Nombre d'ovins	196 819	183 104	81 439	2 275	10 179	52 580	77 376	3 188	606 960

## Transhumances hivernales ovines (données FRGDS/DRAAF PACA – 2021)

Département de départ	04	05	06	83	84	07	26	38	73	74	Total
Nombre d'ovins	41 551	21 388	3 638	8 501	12 770	1 100	886	280	1 856	705	92 675

Département d'accueil	13	83	84	04	05	06	07	26	30	Total
Nombre d'ovins	30 090	12 556	9 119	22 248	4 873	2 332	1 703	3 835	5 919	92 675

### Quelques éléments clés (données CERPAM - 2021)

- ▶ **350** alpages collectifs et **30** sites collectifs de transhumance hivernale pour un total de **380** unités pastorales collectives
  - ▶ Environ **320** Groupements Pastoraux agréés
  - ▶ Hélicoptage : **550** rotations d'hélicoptères effectuées en 2021 sur les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, pour environ **400** tonnes transportées (essentiellement du sel et des croquettes pour les chiens), **242** rotations et **169** tonnes pour les Alpes-Maritimes

Ces chiffres et données sont amenés à être actualisés et complétés dans le cadre de la mise en œuvre d'un observatoire national lié au dossier d'inscription de la pratique de la transhumance au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.





## CONTACTS

### Maison de la transhumance

Domaine du Merle  
Route d'Arles  
13300 Salon-de-Provence - France

[www.transhumance.org](http://www.transhumance.org)

[contact@transhumance.org](mailto:contact@transhumance.org)

Tel. (33) 04 90 17 06 68

Pour découvrir l'ensemble des occasions de rencontres liées à l'élevage pastoral et à la transhumance en Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, consultez notre agenda en ligne sur [transhumance.org](http://transhumance.org)

### CERPAM

Coordination Régionale  
570 avenue de la Libération  
04100 Manosque - France  
[secretariat@cerpam.fr](mailto:secretariat@cerpam.fr)  
Tel. (33) 04 92 87 47 54

[www.cerpam.com](http://www.cerpam.com)



Textes : Jean-Claude Duclos, Patrick Fabre (Maison de la transhumance) - Laurent Garde (CERPAM). Statistiques : Lucie Urtasun, FRGDS PACA  
Photos : Patrick Fabre, Michel Gourdon, Lionel Roux, Laurent Garde, Sylvain Golé, Michel Meuret, François-Xavier Emery, Vlad Luian, Francesca Haas, Cyril Vanderstein, Santiago Bayon Vera, Gheoghe Grosanu, Nicola Lasene.



MAISON  
DE LA  
TRANSHUMANCE



Patrimoine  
Culturel  
Immatériel  
en France

